



Numéro 19 - décembre 2009

Ethnographier les phénomènes sonores

Présentation du dossier "Ethnographier les phénomènes sonores"

Dimitri Voilmy

URL: <https://www.ethnographiques.org/2009/Voilmy>

ISSN : 1961-9162

Pour citer cet article :

Dimitri Voilmy, 2009. « Présentation du dossier "Ethnographier les phénomènes sonores" ». *ethnographiques.org*, Numéro 19 - décembre 2009

Ethnographier les phénomènes sonores [en ligne].

(<https://www.ethnographiques.org/2009/Voilmy> - consulté le 21.09.2021)

ethnographiques.org est une revue publiée uniquement en ligne. Les versions pdf ne sont pas toujours en mesure d'intégrer l'ensemble des documents multimédias associés aux articles. Elles ne sauraient donc se substituer aux articles en ligne qui, eux seuls, constituent les versions intégrales et authentiques des articles publiés par la revue.

Présentation du dossier "Ethnographier les phénomènes sonores"

Dimitri Voilmy

Sommaire

- Qu'est-ce que le bruit en société ?
- Contextualiser la question du sonore
 - L'approche ethnographique du sonore
 - Ecritures polyphoniques
- Notes
- Bibliographie

Une partie des articles qui composent ce numéro ont connu une première élaboration lors de la journée d'étude « ethnographier le bruit » [1] organisée le 23 avril 2007 par le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie, *Mémoire, identité et cognition sociale* (LASMIC - Université de Nice-Sophia Antipolis). Cette journée a été l'occasion de proposer un questionnement sur la manière dont les acteurs perçoivent le « bruit » et le catégorisent en contexte. Le présent numéro d'*ethnographiques.org* élargit la problématique ainsi amorcée, en plaçant au centre des interrogations, les phénomènes sonores, et pas seulement le « bruit ». A cet effet, tous les articles du numéro montrent que la ligne de démarcation entre « occurrences sonores » (Thibaud, 1991) et bruits est souvent très floue. Pour observer au mieux ces phénomènes, Jean-François Augoyard recommande, dans l'entretien qui ouvre ce dossier, de considérer précisément « comment les choses se font ». Les contributions de ce numéro suivent ce précepte pour nous offrir une écologie des sons dans l'accomplissement des activités quotidiennes. Le son / bruit y est abordé selon une démarche menée sur différents terrains qui relèvent de la vie urbaine, du travail, de la fête populaire ou de la création artistique.

L'orientation générale du numéro consiste, en effet, à examiner le son / bruit en termes de mobilisation dans les activités sociales, et à considérer la manière dont les processus sonores émergent en situation. Les acteurs ne se limitent pas à en parler mais en exploitent aussi les propriétés fondamentales pour organiser leur conduite et définir des contextes de sens et d'action. Les articles rassemblés s'agencent en un ensemble d'ethnographies plaçant le sonore dans le champ de l'expérience perceptuelle et pragmatique. « L'environnement sonore est trop souvent perçu comme *nuisance* sonore. Or, un bruit peut être positif, être rassurant, faire du lien social. » (Augoyard). Néanmoins, analyser les manifestations sonores dans une perspective sociale et phénoménologique reste largement minoritaire parmi les recherches académiques. Etant donné l'importance des recherches quantitatives liées notamment à la médecine du travail, il nous a semblé utile d'en rappeler quelques éléments dans la présente introduction. Nous évoquerons ainsi, dans un premier temps, comment les bruits ambiants sont généralement abordés en termes de nuisances, de gênes passagères ou de pollutions sonores exprimables (entretiens, questionnaires) et / ou mesurables en décibels. Dans un second temps, nous rappellerons la pertinence de contextualiser la question du sonore et présenterons les perspectives qui sont ouvertes par les contributions de ce numéro.

Qu'est-ce que le bruit en société ?

Les sources de pollutions dites « sonores » ont fait l'objet de très nombreuses recherches, en acoustique, en sciences de l'environnement sonore, en médecine du travail et médecine de l'environnement, à travers des méthodes tant quantitatives que qualitatives de mesures, de sondages ou d'entretiens individuels. L'abondance de littérature n'est pas étonnante, considérant que le bruit peut être à l'origine de problèmes de santé au travail, ou de graves conflits tant entre voisins qu'entre collectivités et usagers. Le bruit constitue l'une des atteintes majeures à l'environnement et à la qualité de vie en milieu urbain, étant la principale nuisance ressentie par les ménages interrogés dans les sondages. Le sujet principal de plainte, pour les ménages résidant en cité ou en grand ensemble, se focalise sur les bruits de voisinage, qui sont soumis à réglementation (articles R. 1334-30 à R. 1334-37 du Code de la santé

publique [2]). Selon une étude de l'INSEE (Martin-Houssard et Risk, 2002), les transports automobiles, ferroviaires ou aériens figurent comme la première source de bruit incommode, en particulier dans l'agglomération parisienne où 500 000 riverains d'aéroports disent souffrir du bruit des avions.

La plupart des recherches se sont intéressées aux avions, plus qu'à tout autre problème de bruit dans l'environnement (Berglund, Lindvall et Nordin, 1990). Les études sont diversement réparties, et l'une d'elles vise à réduire de 10 décibels le niveau de bruit autour des aéroports d'ici 2020 (Advisory Council for Aeronautics Research in Europe, 2005). Les États membres de la Commission européenne ont désigné le bruit comme l'un des principaux problèmes d'environnement (Directive 2002/49/CE) et ont défini un indicateur et des méthodes communs de calcul et de mesure du niveau d'exposition au bruit aux abords des aéroports (Commission du 1er décembre 1999). Le seuil est de 50 à 80 décibels A pour les aéroports français (Direction Générale de l'Aviation Civile, 2007) [3]. Suivant la recommandation du conseil d'experts européens, ces recherches en sciences de l'environnement sonore visent à réduire les nuisances audibles des aéroports.

Des enquêtes menées autour de l'aéroport d'Orly montrent cependant une faible corrélation entre les aspects physiques du bruit et la gêne des riverains, et cela révèle les limites des indicateurs conventionnels en décibels pour évaluer les désagréments subis (Faburel, 2003; Faburel et Mouly, 2004; Laroche et al., 2003).

« L'émergence globale [d'un bruit] dans un lieu donné est définie par la différence entre le niveau de bruit ambiant, comportant le bruit particulier en cause, et le niveau du bruit résiduel constitué par l'ensemble des bruits habituels, [...] en l'absence du bruit particulier en cause » (article R. 1334-33 du Code de la santé publique). L'indicateur de niveau sonore est exprimé en décibel pondéré A, c'est-à-dire en prenant en compte la sensibilité de l'oreille humaine. De ce fait, une nuisance sonore est constatée dès lors qu'un bruit ambiant est supérieur à 25 décibels A. L'ouvrage collectif de l'Organisation Mondiale de la Santé, *Community noise*, définit le son et le bruit (Berglund et Lindvall, 1995 : 16) dans une perspective physique et psychologique. *Psychologiquement*, le son est une perception sensorielle, un événement mental produit par des processus physiologiques dans le cerveau auditif. Le bruit se situe du côté de l'« effraction » de l'espace, se définissant d'abord d'être subi (Bourlot, infra). Ainsi, c'est à travers l'analyse perceptuelle des sons que la structure complexe des ondes sonores peut être classée et nommée, catégorisée en tant que bruit, musique, discours, etc. En revanche, *physiquement*, il n'existe aucune différence entre un son et un bruit. La distinction participe donc uniquement d'un processus social de catégorisation. Lexicalement, et selon le sens commun, le bruit est une classe de sons non souhaités. Aussi, depuis plusieurs décennies, les experts s'accordent-ils sur le fait qu'il n'est pas possible de caractériser le bruit exclusivement sur la base des paramètres physiques du son. Il est de pratique courante de définir le bruit sur le plan opérationnel, comme l'énergie acoustique audible qui porte atteinte à, ou affecte le bien-être physiologique et psychologique des personnes.

Suivant cette définition, et selon des études menées en médecine du travail (INRS), près de 3 millions de salariés seraient en France

surexposés au bruit. L'exposition prolongée en milieu de travail est responsable, dans certains secteurs, de surdités irréversibles qui sont reconnues comme maladies professionnelles depuis 1963. Les salariés de l'industrie et de la construction sont les plus touchés selon l'enquête Sumer. En 2003, près d'un tiers des salariés seraient exposés à des nuisances sonores, dont 6,8 % aux bruits nocifs en subissant, plus de 20 heures par semaine, des bruits supérieurs à 85 décibels A, ou comportant des chocs et impulsions (Magaud-Camus et al., 2005). Néanmoins, des chercheurs en médecine environnementale ont révélé une variation de la sensibilité individuelle au bruit qui induit une perte d'audition permanente (Berglund et Lindvall, 1995 : 59). Les travailleurs d'un même environnement bruyant peuvent afficher des audiogrammes radicalement différents ; certains, même après de nombreuses années, montrent peu ou pas de signe de perte auditive. Cette démarche se centre sur l'individu pour identifier le sonore et l'appréhender. Elle diffère donc de la simple mesure des niveaux de pression acoustique, pour s'intéresser également au "type", à la "qualité", au nombre d'événements et à "l'image" du bruit.

De ce fait, l'idée de niveaux fixes d'interférences acoustiques ne constituerait probablement pas la réponse la plus adaptée pour cerner les diverses façons dont les bruits sont perçus en situation, ne serait-ce qu'à cause des variations physiologiques individuelles. L'article de Laroche et al. (2003) rappelle que seules les méthodes d'enquête de la sociologie et de l'anthropologie sociale permettent d'étudier, de manière scientifique, le désagrément qui touche le bien-être des populations. Il existe conjointement d'autres thèmes et intérêts de recherche : la production de sons, la création de formes sonores, ou encore la sociabilité du « faiseur de bruits » qu'est l'être humain (Torgue, 2005 : 160). Pour Augoyard (1989), les sciences sociales apportent une contribution critique à la connaissance de l'environnement sonore : elles permettent de relativiser la question du bruit.

Contextualiser la question du sonore

La contribution spécifique des sciences sociales est de contextualiser la question du bruit (Augoyard, 1989), étant donné que le bruit est inhérent à l'activité humaine. Une première sous-partie exposera différents travaux (tant français qu'anglo-saxons) qui décrivent les phénomènes sonores en contexte, du point de vue des acteurs, sans l'envisager comme simple bruit. Cette manière d'aborder le « bruit » ou les « phénomènes sonores » est commune à l'ensemble des textes de ce numéro 19 d'*ethnographiques.org* qui se veut pluridisciplinaire. De plus, les articles parus ici sont multimédia, intégrant dans la lecture du texte analytique des extraits sonores ou audiovisuels. Le lecteur peut ainsi entendre et / ou "voir" les phénomènes sonores qu'analysent les auteurs. En cela, "lire le sonore" ne s'effectue plus selon les mêmes modalités (traditionnelles). Les différentes contributions publiées dans notre numéro 19 seront présentées dans la seconde sous-partie, suivant l'état de l'art sur les travaux, souvent pionniers, de l'ethnographie du bruit et des phénomènes sonores.

L'approche ethnographique du sonore

Jean-Paul Thibaud (1991) a étudié les communications interpersonnelles dans le secteur des chantiers du bâtiment. Ces échanges verbaux se

réalisent en plein milieu du bruit du chantier : avec et par les sons en action, les ouvriers se parlent (ou crient) et la coordination des activités s'effectue en utilisant les bruits de ce métier (klaxon de la grue, mise en marche de la bétonnière, du vibreur, etc.). De par leur pertinence dans l'activité, ces bruits sont, pour lui, des « occurrences sonores ». Plus généralement, acteurs, groupes, sociétés et cultures rythment leurs activités quotidiennes avec des signaux sonores intentionnels ou involontaires (Torgue, 2005 : 160). Contrairement au postulat de la démarche des sciences de l'environnement sonore analysant les sources de nuisances, le bruit ne se définit pas uniquement en opposition à des situations externes entièrement organisées et contrôlées. Les ambiances urbaines, telles qu'elles sont étudiées par une démarche commune aux membres du laboratoire-CNRS de l'École d'architecture de Grenoble, contextualisent les activités. Celles-ci ne peuvent pas être analysées séparément des conduites situées des citoyens. Leur approche vise à générer des connaissances originales et empiriques sur l'objet de la manifestation de *bruit* dans les conduites interpersonnelles, notamment durant des activités coopératives. En effet, la démarche empirique aboutit à une multiplicité de descriptions possibles d'un même phénomène, et elle invite à dépasser une évaluation reposant uniquement sur la base des variables classiques de la quantification (Ogien et Quéré, 2005 : 95). En ce sens, la notion d'*ambiance* caractérise l'organisation mutuelle de l'environnement urbain et des pratiques sociales et elle engage une écologie du monde vécu. Ces chercheurs dans le domaine des ambiances sonores (à l'initiative de Jean-François Augoyard depuis maintenant plus de vingt-cinq années) ont abordé la question de la sensibilisation aux phénomènes du bruit ; ils parlent de « décodage de l'environnement sonore » urbain. Ils examinent ainsi les sons / bruits dans des contextes d'activités variés, quand s'opèrent des changements de disponibilité phonique et dans des situations où des personnes se tiennent à portée du champ auditif. Cette démarche admet que la multiplication des points de vue portés sur un même phénomène valorise sa variabilité et conduit à affirmer que la prétention à construire une définition unique est illusoire (Ogien et Quéré, 2005 : 95). Il s'agit ainsi d'aborder le son / bruit dans la diversité de son occurrence, et de l'analyser en tenant compte du contexte d'activité des participants.

L'activité tout entière de l'acteur peut être engagée dans la production de manifestations sonores. C'est pourquoi, lorsque Jean-Paul Thibaud analyse les activités de l'utilisateur du walkman - définies comme une « écoute mobile » (1994 : 184) - il observe que le passant entreprend une écoute discriminante en fonction des environnements sonores qu'il traverse. L'écoute devient sélective et les « auditeurs-baladeurs » sont impliqués dans un processus actif qui guide leur pratique. Selon les lieux et ce qui s'y passe, le volume sonore du walkman est réglé de manière à laisser entendre une conversation ou le grondement d'une voiture. Cette écoute sélective - en creux - permet de hiérarchiser l'univers des sons, d'évaluer son degré de distinctivité et de valoriser les événements qui lui donnent un sens (Thibaud, 1994 : 185). Autrement dit, le piéton s'appuie sur les ressources de son environnement immédiat pour mener à bien ses activités. De plus, comme le note le sociologue, les façons d'agir en public sont elles-mêmes productrices d'ambiance dans la mesure où elles amplifient ou neutralisent certains phénomènes sensibles, exacerbent ou altèrent certaines propriétés de l'environnement construit. Les acteurs sociaux ne peuvent, en aucun cas, se soustraire au lieu. La présence, par exemple, de la voix dans un espace public va lier les comportements

sonores dans le marquage du territoire. Le bruit n'est pas toujours celui des autres, mais il est une activité attachée à l'être humain en tant que membre d'une société. En effet, bien au-delà du champ spécifiquement musical, la production sonore est multiple, variée, agissant sur de grands territoires aussi bien que dans la proximité interindividuelle (Torgue, 2005 : 160). Ces espaces, pour ceux qui les pratiquent, se caractérisent par une dimension phénoménale dans la perception et la signalisation du spatial.

L'espace est en effet une notion très présente dans l'analyse du sonore. L'ethnographe Eric Laurier a brillamment décrit les « contraintes de proximité » (Boden et Molotch, 1994) à partir de ses observations de différents *cafés* à Edimbourg, Glasgow, Manchester et Londres. Pendant plus de trente mois, il a mené une étude ethnographique des deux premières heures suivant l'ouverture du matin (Laurier, 2008). Aux alentours de 8h30, le café forme un « assemblage bruyant » ; les clients passent bruyamment leurs commandes au-dessus du bruit de la caisse et des machines, avec le sifflement puis le son explosif, soutenu et relativement élevé, de la machine à vapeur produisant la mousse de lait. Une autre étude rappelle que dans le brouhaha d'un café français à l'heure du déjeuner, le bruit est également provoqué par les annonces du personnel, criées d'un bout à l'autre du comptoir. Les serveuses transmettent leurs commandes « en criant pour parvenir à couvrir les autres bruits du café » (Cahour et Pentimalli, 2005 : 61). Par ailleurs, lorsqu'elles sont en attente d'une commande, elles demeurent « sensibles aux bruits du café », capables notamment de discerner l'annonce rapide, créée par le cuisinier, qui émerge du bruit de fond. L'animation du petit-déjeuner ou du déjeuner est audible par tous ceux qui entrent, en contraste d'avec l'atmosphère d'un café tranquille à l'heure du thé. On peut parler d'« ambiance qui émerge » par une mise en variation du lieu en fonction des conduites auxquelles il se prête (Thibaud, 1998). Entre 7 et 8 heures, l'analyse empirique que font les acteurs du monde commun et de l'espace public, montre leur silence comme un fait social de manière audible ; les occupants du café composent leur coexistence par des manifestations d'*inattention polie* et d'*écoute périphérique* car la proximité des tables peut occasionner l'écoute des conversations voisines et l'espionnage des autres (Goffman, 1973). Ainsi, le caractère privé de la relation au lieu émerge des pratiques socialement organisées, de l'ajustement et de l'adoption d'un certain type d'attitude. Selon Goffman (1973 : 59), « l'interférence sonore se définit par des bruits qui envahissent et s'imposent, comme si celui qui les produit exigeait un trop grand espace sonore ». Ce dossier d'*ethnographiques.org* (voir les résumés ci-dessous) apporte un autre type de regard sur la notion d'interférence sonore ou de bruit développée dans la sociologie interactionniste d'Erwing Goffman. Toutefois le paradigme analytique adopté ici ne rejette pas les notions de « définition de la situation » qu'implique les accessibilités sonores, et de « cadre de participation », qui peut être fortement reformulé par les participants concernés. En effet, pour produire ensemble les conditions de l'interaction sociale, les acteurs disposent d'indices et de moyens pour parvenir à une définition commune des situations de co-présence. Dans ce sens, Michèle Grosjean montre que la voix porte, dans la forme même de sa production, la distance à laquelle le locuteur tient l'autre et à laquelle le locuteur tient qu'il soit. En effet, l'acteur qui murmure le fait souvent parce qu'il est proche de son interlocuteur, mais il peut également le faire pour le contraindre à se rapprocher ; inversement parler trop fort, c'est obliger l'autre à s'éloigner ou à signifier que cette force de voix ne convient pas à la proxémie

adoptée (Grosjean, [1991 : 26](#)).

Aborder le bruit implique ainsi de dépasser l'*entendre*. L'articulation entre les pratiques langagières, les activités et les perceptions auditives, peut être abordée du point de vue des agents sociaux et selon la catégorisation qu'ils font du bruit et des émissions sonores. Ce dossier discute, d'une part, de la notion de bruit telle qu'elle émerge depuis l'organisation d'interactions naturelles et ordinaires. D'autre part, il conduit à considérer le « patrimoine sonore » qui sert de « repère à notre mémoire individuelle et à notre *mémoire collective* » (Torgue, [2005 : 161](#)). Hatch et Watson ([1974](#)) ont montré l'utilisation que font les auditeurs de blues d'un « savoir-en-commun » historique, géographique, social et culturel mobilisé en « arrière-plan », pour chaque type de musique. Ceux-ci doivent potentiellement employer et afficher certaines compétences socialisées s'ils veulent pouvoir revendiquer, en donnant des garanties, leur appartenance à la « communauté des amateurs de blues » (Hatch et Watson, [1974 : 168](#)). En cela, Hatch et Watson analysent les compétences à savoir écouter, comme un objet de plein droit. Ils focalisent l'analyse sur la production et le *monitoring* de la musique en tant qu'accomplissement, plutôt que de considérer la mobilisation de ces compétences comme une ressource inexploitée et figée.

Écritures polyphoniques

La démarche que les auteurs de ce dossier ont adoptée est dynamique ; ils ont en effet privilégié les pratiques et les formes d'interaction sociale dans leur caractère spatialement et socialement situé. À travers une observation ethnographique et par le biais d'une structuration progressive de la perceptibilité des différents sons, des interrogations ont émergé au niveau des différents terrains de recherche : comment le bruit est-il géré dans l'interaction interpersonnelle ? Le bruit constitue-t-il / est-il à la source d'un problème interactionnel ?

Dans ce questionnement, la notion de bruit se révèle être un obstacle épistémologique selon Jean-François Augoyard, dont l'entretien ("[Une pensée de la modalité](#)") constitue la première contribution à ce numéro. À partir de ses travaux sur l'urbanisme et les cheminements urbains, il a théorisé la différence entre l'espace conçu par les urbanistes et l'espace vécu par les citoyens. Grâce à la mise en place de notions et de méthodes de recherche centrées sur les phénomènes sonores au quotidien, des configurations se révèlent. S'y mêlent des propriétés de l'espace avec des immatériaux (la lumière, le vent, le son, etc.), mais aussi notre propre complexion - en tant que sujet - avec notre passé. Augoyard a fait écouter les enregistrements de leurs lieux de résidence à des enquêtés. Ces derniers racontent, expriment leur vécu sonore dans un processus de reconnaissance et de réactivation de leur expérience. Nous « baignons » en permanence dans un monde sonore. Si l'on peut fermer les yeux, l'on ne peut en revanche « fermer nos oreilles », arrêter d'entendre. Nous sommes dans « l'entendre » de façon continue.

C'est en ce sens que Jacques Cheyronnaud ("[Rebuts de sons](#)") propose le terme « d'acouaute » pour caractériser cette navigation dans le monde sonore en régime de perception auditive. En effet, Cheyronnaud montre que les accoutumances et les familiarités quotidiennes permettent une stabilisation conceptuelle des survenues acoustiques, de l'ordre de la

nomination (verbalisation). Pour l'*agent localisateur*, le surgissement sonore se manifeste à la fois par une « caractérisation » du sonore à partir de l'expérience perceptive en relation à la mémoire auditive, et par une spatialisation (espace physique) en termes de relation proxémique. Cela a des conséquences sur la perception auditive, puisque, du point de vue des sens et des émotions, le son est ce qui nous déborde le plus, auquel nous ne pouvons nous fermer. De plus le son pénètre par l'ensemble du corps. Ainsi l'oreille ne peut être conçue comme un entonnoir avec un dedans et un dehors (voir l'[entretien d'Augoyard](#)). En cela, le bruit se situe du côté d'une transgression de l'espace. Mais il participe également de la construction du « moi » chez l'enfant.

C'est ce que montre Gilles Bourlot ("[Quand le bruit prend corps](#)") en rappelant que la formation freudienne du « moi » (ainsi que celle du surmoi) est fondamentalement reliée aux voix, aux discours et aux mots entendus, d'où la place de premier plan accordée aux signifiants dans la mémoire inconsciente et dans la construction de l'héritage sonore. Si le bruit est au commencement de toute vie, son destin est d'être « symbolisé ». La symbolisation à la base du langage articulé chez l'enfant passe par l'appropriation symbolique de l'environnement verbal, de la traduction des sons de l'enfant par la mère en langage organisé. Liés de manière inhérente au corps qui souvent les produit, les bruits font partie intégrante de l'exploration du monde. Selon lui, le corps constitue le centre de gravité du vécu du bruit. Cela engage un espace de perception différente non frontale et de type immersif.

Immersive, la démarche l'est également en danse. Claire Buisson ("[Ethnographie sonore du mouvement dansé](#)") a constitué le dispositif « immersive theatre » qu'elle présente dans son article. La recherche performative sur la corporalité en danse peut, en effet, être envisagée dans la dimension sonore de la danse comme une ressource esthétique : les « correspondances entre les qualités corporelles et les qualités sonores (...) définissent une plasticité commune, qu'il s'agira de modeler ». Le dispositif de captations par microphones des sons, générés par les gestes dansés, amplifiés et traités en temps réel à l'aide d'effets par des musiciens, participent, autant que la danseuse, d'une « chorégraphie sonore ». L'article nous fait ainsi découvrir cet univers sonore de la danse que Claire Buisson cherche à développer et les interactions qui se manifestent entre ce qu'elle nomme « le corps-son et le corps-performer ». La démarche consiste donc à aborder le son avec son propre corps, à partir de sa propre expérience.

D'autres chercheurs font appel à l'ethnographie, par observation participante ou à travers des enregistrements vidéo. Le recours à l'observation ethnographique permet, d'une part, d'acquérir des connaissances d'arrière-plan essentielles à la compréhension de l'activité. D'autre part, l'ethnographie vidéo permet de sauvegarder les détails de l'interaction en respectant la chronologie et l'organisation des actions observées. Cette mise en œuvre méthodologique en sciences humaines et sociales, rassemblant des corpus de sociologie « naturaliste » et d'anthropologie visuelle et sonore, est commune à quatre contributions de ce numéro thématique. En effet, Olivier Féraud ("[Une anthropologie sonore](#)") réalise une observation ethnographique minutieuse des manifestations pyrotechniques à Naples où il préserve une approche événementielle de l'espace public et où il dégage des usages et catégorisations différenciées, voire conflictuelles, des sonorités. En effet,

les pétards, source de nuisances pour certains habitants, sont tenus par les amateurs de ces pratiques pyrotechniques comme une source de plaisir esthétique et de modes d'appropriation de l'espace urbain. Ces sonorités éclatantes prennent place à diverses occasions et peuvent aussi être instrumentalisées par les groupes maffieux comme signal.

Les approches des articles suivants rejoignent la sociologie de l'action en soulignant l'importance des dynamiques corporelles (Goodwin, 2000) et l'importance d'un modèle *écologique* pour tenir compte de l'activité des participants. L'article de Karine Lan Hing Ting et Barbara Pentimalli ("[Le « bruit » comme ressource](#)") aborde l'organisation et les conditions de travail d'équipes de plateaux de centres d'appels téléphoniques. Considérées *a priori* comme « bruyantes », les pratiques de travail « sonores » se révèlent essentielles à la coordination entre les membres des plateaux. Les auteures décrivent finement les « cris », « interpellations », « annonces lancées à la cantonade » qui, certes, contribuent au bruit ambiant, mais qui sont nécessaires à la distribution et à l'actualisation de l'information. Par leur démarche analytique, elles traitent l'accomplissement de tâches coopératives (la double écoute, le soufflage ou le relais d'appels) et la mobilisation des indices sonores par les téléopérateurs dans la construction de l'intelligibilité mutuelle de leurs actions. Sachant « tendre l'oreille » aux activités des autres ou en recourant à des pratiques « sonores » survenant dans l'environnement proximal de travail, les opérateurs parviennent à se coordonner et à assurer une prestation de service de qualité. Dans le traitement que les participants font du « bruit » et par la catégorisation qu'ils en font, il est possible d'observer alors les méthodes et compétences impliquées par les téléopérateurs de centres d'appels dans la production d'activités complexes. Le « bruit » apparaît alors comme une ressource située.

Dans ce sens, Julien Morel ("[Les interférences sonores vues](#)") analyse les thématiques de manifestations d'interférences sonores à partir d'un corpus de conversations téléphoniques sur mobile et de vidéos réalisées dans des environnements publics. Il commence son étude par l'analyse de séquences où des téléphonistes mobiles traitent le bruit comme un élément perturbateur, via des procédures conversationnelles de réparation ou d'isolation phonique (orientations corporelles, déplacements). Cependant, l'auteur montre ensuite comment un même bruit peut successivement être traité comme une nuisance et une ressource pour l'orientation thématique de la conversation. Même lorsque l'intensité d'une source sonore est élevée, de telles conversions sont toujours possibles, et invitent à circonscrire l'évaluation du « bruit » sur les opérations et procédures interactionnelles leur conférant des statuts reconnaissables. Il conclut que les « interférences sonores » ne peuvent être décidées sans cette référence à des contextes d'activités réels, et leur caractère remarquable porte moins sur leur fréquence ou leur intensité, que sur les façons dont elles sont gérées et réglées de manière pratique par les membres compétents de l'espace public, dont font partie les téléphonistes mobiles.

Or, comme le montre Anthony Pecqueur ("[Les ajustements auditifs des auditeurs-baladeurs](#)"), l'une des modalités particulières de la coexistence et de l'interaction sociale qui prévaut dans les lieux publics, repose sur la catégorisation des événements et des apparitions sensibles. Son idée est que la configuration des conduites des auditeurs-balladeurs, exposés à un bruit urbain, modalise, en fonction d'attentes normatives, à la fois leur

perception et l'actualisation d'un certain type d'orientation visuelle et auditive. Pecqueux a ainsi caractérisé la réaction à une saillie sonore pour des bruits routiniers dans un trajet en ville. La durée du coup d'œil résulte de l'identification, comme normaux, des événements ou effets dans le monde que le bruit exprime.

Les contributions réunies dans ce dossier interrogent, décrivent et analysent la façon dont les sons - certains pouvant être catégorisés comme bruits - prennent place dans les activités sociales. Ainsi viennent-elles enrichir « notre musée des assemblages bruyants » (Garfinkel, 2002 : 242).

Notes

[1] Je remercie, pour sa contribution à l'organisation de cet événement, l'École doctorale Lettres, Arts, Sciences, Humaines et Sociales (ED 86), Jean-Christophe Sevin du comité de la revue *ethnographiques.org* sans lequel la publication de ce numéro 19 n'aurait pas été possible, et les relecteurs de la première version de ce texte.

[2] Juridiquement « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » (Code de la santé publique – art. R1334-31).

[3] 65 décibels A équivalent au bruit d'une voiture roulant à 130 kilomètres / heure.

Bibliographie

AUGOYARD Jean-François, 1989. « Réflexions autour de la notion de parasite sonore », *Actes du séminaire Urbanités sonores*. Paris, Ed. RATP.

BERGLUND Birgitta, LINDVALL Thomas, 1995. « Community noise », *Archives of the Centre for Sensory Research*, 2 (1), pp. 1-195.

BERGLUND Birgitta, LINDVALL Thomas, NORDIN Steven, 1990. « Adverse effects of aircraft noise », *Environment International*, 16, pp. 315-338.

BODEN Deirdre, MOLOTCH Harvey L. 1994. « The compulsion of proximity », in FRIEDLAND R. & BODEN D. (eds.) *NowHere : space, time and modernity*. London & Berkeley CA, University of California Press.

CAHOUR Béatrice, PENTIMALLI Barbara, 2005. « Conscience périphérique et travail coopératif dans un café-restaurant », *Activités*, 2(1), pp. 50-75.

DGAC, 2007. *Rapport Environnement 2007*. Direction générale de l'Aviation civile, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, pp. 1-35.

FABUREL Guillaume, 2003. « L'impossible planification du bruit des avions ? », *Urbanisme*, 330, pp. 16-20.

FABUREL Guillaume, MOULY Benoît, 2004. « Les territoires de la gêne sonore à proximité de l'aéroport d'Orly : Les systèmes d'information géographique (SIG) comme outils d'aide à l'analyse et à la décision », *Echo Bruit*, Centre d'Information et de Documentation sur le bruit, 104, pp. 44-50.

GARFINKEL Harold, 2002. *Ethnomethodology's program, working out Durkheim's aphorism*. New York, Rowman & Littlefield Publishers.

GOFFMAN Erving, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*. Paris, Editions de Minuit.

- GOODWIN Charles, 2000. « Action and embodiment within situated human interaction », *Journal of pragmatics*, 32, pp. 1499-1522.
- GROSJEAN Michèle, 1991. « La voix dans l'espace urbain », *Architecture & comportement*, 7 (1), pp. 25-32.
- HATCH D. J., WATSON Rodney, 1974. « Hearing the blues. An essay in the sociology of music », *Acta Sociologica*, 17, pp. 162-177.
- HILEMAN James, SPAKOVSKY Zoltan, DRELA Mark, SARGEANT Matthew, 2007. « Airframe design for 'Silent aircraft' », *45th AIAA Aerospace Sciences Meeting and Exhibit, 8-11 janvier*. Reno, Nevada.
- LAROCHE Chantal, VALLET Michel, AUBREE Dominique, 2003. « Bruit », in GERIN M., GOSELIN P., CORDIER S., VIAU C., QUENEL P., DEWAILLY E. (éds), *Environnement et santé publique - Fondements et pratiques*. Paris, Edisem, Tec & Doc, Acton Vale, pp. 479-497.
- LAURIER Eric, 2008. « A cafe as it happens ; having breakfast out », *Time & Society*, 17 (1), pp. 119-143.
- MAGAUD-CAMUS Isabelle, FLOURY Marie-Christine, VINCK Lydie, WALTISPERGER Dominique, 2005. « Le bruit au travail en 2003 : une nuisance qui touche 3 salariés sur 10 », *Premières informations Synthèses DARES*. Juin, 25(3), pp. 1-6.
- MARTIN-HOUSSART Géraldine, RIZK Cyril, 2002. « Mesurer la qualité de vie dans les grandes agglomérations », *INSEE Première*, Division Conditions de vie des ménages, 868, pp. 1-4.
- OGIEN Albert, QUERE Louis, 2005. *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*. Paris, Ellipses Éditions.
- THIBAUD Jean-Paul, 1991. « Temporalités sonores et interaction sociale », *Architecture et Comportement/Architecture and Behaviour*, 7 (1), pp. 63-74.
- THIBAUD Jean-Paul, 1994. « Composer l'espace : les territoires du pas chanté », in BASSAND M., LERESCHE J.-P. *Les faces cachées de l'urbain*. Bern : Editions P. Lang, pp. 183-195.
- THIBAUD Jean-Paul, 1998. « The acoustic embodiment of social practice », in *Papers presented at the conference 'Stockholm, hey Listen !' June 9-13*. Stockholm : The Royal Swedish Academy of Music, pp. 17-22.
- TORGUE Henri, 2005. « Immersion et émergence : qualités et significations des formes sonores urbaines », *Espaces et sociétés*, 122 (4), pp. 157-166.